

Journal du Lot 10c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d' —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Au congrès des mineurs. — Triste bilan. — Le charbon trop cher.

Le Congrès des mineurs qui s'est ouvert à Genève a mis en présence les délégués des principales nations avec les Allemands.

La grande question agitée fut de déterminer l'attitude des mineurs en cas de guerre, et le principe d'une grève générale internationale a été admise. Toutefois, il faut noter les restrictions faites par le délégué allemand Hue, qui a proposé le renvoi de cette question à un Comité.

Le délégué belge M. Dujardin, au cours de la séance, n'a pas paru avoir grande confiance dans la sincérité des sentiments de camaraderie des Allemands. Il ne s'est pas caché pour le dire :

« Il faut que nous sachions si nous devons oublier, comme les camarades allemands l'ont fait, tous les liens internationaux et continuer à nous massacrer. Il vaudrait mieux que quelques-uns de nos militants fassent le sacrifice de leur vie ou de leur liberté plutôt que de voir le sang de millions d'hommes couler comme cela a été le cas dans la dernière guerre. »

« Nous avons vu en Belgique des déportations en masse ; des hommes étaient envoyés en Allemagne et forcés à travailler pour des œuvres de guerre, et pas un seul instant les syndicalistes allemands n'ont protesté. Quand ces déportés refusaient de travailler, on les affamait, et les camarades allemands laissaient faire sans protester. »

« Avant que nous puissions entrer dans une nouvelle internationale, ajouta l'orateur, en se tournant vers les banes de la délégation allemande, il faut que vous nous disiez si vous êtes décidés à renier ces errements du passé, si vous êtes décidés à lutter résolument à l'avenir, quelles que puissent être les conséquences ; si vous êtes décidés à cesser de faire bloc avec la bourgeoisie et les réactionnaires qui veulent dominer le monde tout entier. Il faut que vous nous disiez clairement si vous réprouvez de semblables choses, et alors nous serons prêts à oublier toutes nos misères pour entreprendre la grande lutte pour la transformation sociale. »

Mais on attendra, car la sincérité des Boches n'est pas encore démontrée.

Oublier toutes nos misères, c'est vite dit ; mais cela est-il possible ? Les nations ruinées par la guerre et celles qui l'ont été par la sauvagerie des armées allemandes peuvent-elles oublier du jour au lendemain ces misères accumulées comme par plaisir, avant que des réparations soient accordées ?

Il n'y a qu'à consulter le bilan des désolations qui vient d'être communiqué à la « Semaine Sociale de Caen » par M. Anglade pour comprendre qu'on ne peut oublier toutes les misères.

Ce qui frappe d'abord dit M. Anglade, c'est le déchet énorme occasionné par la grande guerre parmi les exploitants du sol et qu'on peut évaluer à 1.600.000 hommes, ce qui ramène le nombre des travailleurs ruraux de 5.300.000 à 3.700.000.

Une deuxième constatation s'impose : c'est la diminution considérable de notre production. De 1904 à 1913, nous avions produit, en moyenne, près de 89 millions de quintaux de blé, ces quantités furent réduites à 39 millions, en 1917 ; 63 millions, en 1918 ; 48 millions, en 1919. Nos récoltes, en avoine, sont passées de 48 à 27 millions de quintaux. Notre production sucrière a à peu près disparu. Quant à notre cheptel, il s'est trouvé réduit de 12 millions de têtes.

Enfin, ce qui apparaît encore c'est que 3.700.000 hectares de nos régions les plus riches ont été à tel point dévastées, bouleversées, par les obus et mis à sac par les troupes, que 100.000 hectares ne sont plus propres à rien et que des surfaces beaucoup plus vastes encore, ne donneront désormais que des rendements réduits.

Le Temps répond à cette alléguation d'un député anglais que ce n'est pas le prix britannique du charbon, mais le prix mondial qui sert de base pour calculer l'avance à l'Allemagne : « La véritable question n'est pas là en droit strict. La France devrait recevoir le charbon allemand dans

les conditions fixées par le traité de Versailles. Le prix sera le prix allemand sur le carreau de la mine payé par les ressortissants allemands. Si le traité n'existait pas, et si l'on voulait statuer en équité, il n'y aurait qu'une solution à adopter, celle que M. de Lasteyrie formulait le 30 juillet, au Palais-Bourbon : il n'y a qu'un seul prix juste, équitable, c'est celui du charbon des mines françaises ; c'est la valeur de remplacement du charbon de ces Mines du Nord et du Pas-de-Calais que les Allemands nous ont détruites. Or, les arrangements de Spa imposent à la France l'obligation d'avancer à l'Allemagne des centaines de millions. Cette obligation a été imposée à la France par la volonté du gouvernement britannique. Voilà le point important ; voilà l'endroit où l'on ne peut pas remplacer le mot « britannique » par le mot « mondial ».

« L'effort financier que la France va accomplir ainsi, on sait pourquoi elle y a consenti. Elle a conscience d'avoir obtenu, en échange, la possibilité d'occuper automatiquement le bassin de la Ruhr, si l'Allemagne, le 15 octobre prochain, n'a pas livré six millions de tonnes de charbon pour les mois d'août, septembre et octobre. M. Lloyd George a parlé hier de sanctions ; mais ce n'est pas un résumé télégraphique qu'on peut juger des déclarations relatives à ce sujet capital. Il faudra en reproduire la teneur complète. C'est là à propos de la sanction qui garantit nos droits, que nous comptons trouver le témoignage de l'amitié et de la loyauté britannique. »

INFORMATIONS

Le charbon allemand nous arrive

Le premier convoi de charbon allemand venant de la Ruhr est arrivé à Creil, à destination de Seine-et-Oise ; il comprend vingt-huit wagons de charbon et de briquettes de lignite qui vont être répartis entre les diverses communes du département.

Les victoires françaises en Syrie et en Cilicie

La situation en Cilicie s'est considérablement améliorée. Les troupes françaises sorties d'Adana ont remporté une victoire importante à Yenidje, sur de grandes forces kémalistes. Les Turcs, fanatisés par les pachas, possédant des canons et des mitrailleuses, se sont battus rudement. Un bataillon français a donné six assauts à la baïonnette. L'ennemi a laissé plus de 400 cadavres, 800 fusils, 4 mitrailleuses, 250 prisonniers dont un officier allemand.

La colonne Gracy est arrivée le 31 juillet à Mersine. La situation est excellente en Syrie. Après Alep où elles ont été accueillies avec une grande joie par la population, les troupes françaises ont occupé Homs-Hama. Tout le chemin de fer se trouve ainsi en notre pouvoir.

Le calme est complet à Damas. De tous côtés, les chefs de bande demandent à se soumettre.

L'émir Faïçal en exil

Faïçal, accompagné de son frère Zeïd, est arrivé, à Caïffa, où il a été reçu par le gouverneur du district. Il a déclaré qu'il avait quitté Deraa, parce que sa sécurité y était menacée, et qu'il allait partir pour l'Angleterre, via Alexandrie.

Des officiers de l'Entente à Dantzig

Des transports par mer arrivent continuellement à Dantzig. Mercredi sont arrivés plusieurs centaines d'officiers de l'Entente qui ont poursuivi leur route par le corridor polonais sur Thorn et Varsovie. L'accès du port est interdit au public ; on attend de nouveau un important transport. L'entrée du port est occupée par des troupes anglaises. On prétend que 3.000 officiers sont déjà en route pour Varsovie.

Un ultimatum roumain

La Gazette de Francfort annonce que la Roumanie vient d'envoyer au gouvernement des Soviets un ultimatum lui enjoignant de retirer immédiatement de Bessarabie les troupes rouges.

Le traité de St-Germain et la Chambre italienne

La commission de la Chambre italienne, examinant, pour approbation, le traité de St-Germain et l'annexion des territoires attribués à l'Italie, a entendu M. Giolitti qui a déclaré croire urgente la ratification du traité afin de ne pas différer davantage l'organisation et l'administration du Trentin. Cependant, M. Giolitti et la commission ont décidé, d'un commun accord, que les questions ayant rapport soit au traité de Saint-Germain, soit à celui de Versailles, soit à la direction de la politique étrangère du gouvernement seraient renvoyées à une commission spéciale de la politique étrangère, avant d'être discutées à la Chambre, soit avant les vacances, soit dès la reprise de la session.

La région de Bagdad est toujours fort troublée

Les troubles continuent dans la vallée intérieure de l'Euphrate. La voie ferrée de Bagdad à Hilla a été coupée plusieurs fois. Toutefois, il n'y a eu dans la région de Hilla aucun soulèvement organisé. Les postes britanniques ont été, sur différents points, l'objet de petites attaques qui ont été repoussées.

Une fore colonne de reconnaissance expédiée d'Hilla le 24 juillet a été attaquée par des indigènes, mais a réussi à se frayer un passage les armes à la main pour regagner Hilla. Elle a eu 60 hommes mis hors de combat.

Entre l'Angleterre et les délégués des Soviets

Selon le « Daily Telegraph », le gouvernement britannique aurait décidé de suspendre toute négociation avec les délégués des Soviets concernant la reprise éventuelle des relations commerciales. Ceci n'est, toutefois, qu'une mesure préliminaire. Si, d'ici quelques jours, le gouvernement de Moscou n'a pas modifié son attitude actuelle à l'égard de la Pologne, et si les armées bolchevistes poursuivent leur marche sur Varsovie, MM. Kameneff, Krassine et leur délégation seraient priés de quitter l'Angleterre.

La Pologne et les Soviets

Un radiotélégramme de Moscou annonce que la délégation polonaise a adressé le 2 août au prince Sapieha le télégramme suivant :

« A Baranovitchi, la délégation du commandant du front occidental des troupes des Soviets a porté à notre connaissance que le gouvernement des Soviets désirait transmettre en même temps les questions de l'armistice et de la paix, en proposant le commencement des pourparlers le 4 août à midi. »

« Le gouvernement des Soviets demande d'envoyer une nouvelle délégation avec un mandat ou de changer notre mandat. Ne pouvant pas, pour cette raison, traiter les questions d'armistice dont seulement nous avons été chargés par le gouvernement, nous avons décidé de reprendre la route de Varsovie pour expliquer le point de vue et la proposition du gouvernement des Soviets. Nous partons aujourd'hui, des que les ordres nécessaires pour notre départ seront donnés par le gouvernement des Soviets. — Signé : Wrubievsky. »

Aimable hospitalité ?

M. Ernest Lafont, député socialiste de la Loire et maire de Firminy, s'était rendu accompagné de sa femme, en Russie pour faire un voyage d'études. Or, à peine arrivés dans la République des Soviets, M. et Mme Lafont en ont été expulsés, sur l'ordre de Trotsky.

Médailles militaires

La Médaille militaire et la croix de guerre avec palmé ont été attribuées aux soldats suivants :

Pinède (Henri-Marius), soldat (réservé) à la 11^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; bon soldat, courageux et dévoué. A été blessé très grièvement le 24 avril 1918, au cours d'une violente attaque ennemie, devant Hangard-en-Santerre (Somme).

Bornet (Victorien), soldat territorial à la C. H. R. du 207^e rég. d'inf. ; soldat consciencieux et dévoué. Blessé très grièvement, le 25 mars 1918, en revenant d'accomplir une mission effectuée sous un violent bombardement.

Nos félicitations.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire

Malagnoux Joseph-Vincent : soldat d'une bravoure éprouvée. Au front depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par sa belle attitude au feu.

des Soviets ; considérant que Lafont a, par la suite, essayé de cacher ces faits et que son séjour prolongé dans ce pays doit le faire considérer comme appartenant au parti des pires ennemis de la Russie, pour la sécurité de la Russie des Soviets il est nécessaire qu'un ordre d'expulsion contre lui et sa femme soit pris.

Un détachement espagnol attaqué au Maroc

Un communiqué officiel de Ceuta annonce qu'un détachement opérant une relève a été surpris en route par un fort contingent ennemi, six soldats et un sergent furent tués, un capitaine, un lieutenant, quatre sergents et trois soldats blessés.

Des rapatriés se mutinent

Une révolte a éclaté à bord d'un des quatre transports qui rapatrieraient de France en Russie un certain nombre de bolcheviks, soldats et civils.

Alors qu'un de ces transports approchait de Constantinople, le 28 juillet, quelques meneurs essayèrent de désarmer l'équipage et de prendre la direction du navire en maîtrisant les officiers qui se trouvaient à bord, mais ils avaient compté sans la garde sénégalaise qui exécuta plusieurs charges à la baïonnette sur le pont, tuant ou blessant un certain nombre de mutins. Les autres renoncèrent immédiatement à leur tentative.

CHRONIQUE LOCALE

PRUDENCE !

Les congés scolaires donnent beaucoup de soucis aux mamans qui vont promener leurs bébés sur les Allées Fénelon.

Plusieurs de ces mamans nous font part de ces soucis, des craintes qu'elles éprouvent, lorsque les bébés jouent dans les Allées.

Soucis et craintes sont justifiés, car il y a des cyclistes qui se croient permis de circuler à toute vitesse sur les Allées.

Il y a, disent les mamans, un règlement municipal qui interdit cette circulation.

C'est vrai, mais il n'y a personne pour faire observer ce règlement.

S'il est agréable de voir des employés municipaux arroser des fleurs sur le balcon de la mairie, n'est-il pas plus utile, disent ces mamans, de faire surveiller les Allées Fénelon par des employés municipaux qui auraient l'ordre d'empêcher les cyclistes de traverser à toute vitesse les Allées ?

C'est logique : nous transmettons ces doléances, sans espoir qu'elles soient entendues.

A moins qu'un jour, cela arrivera, un accident se produise.

Alors, eh bien, on avisera.

En attendant ce jour fatal, nous nous faisons l'écho des mamans qui conduisent leurs bébés sur les Allées Fénelon.

L. B.

Médailles militaires

La Médaille militaire et la croix de guerre avec palmé ont été attribuées aux soldats suivants :

Pinède (Henri-Marius), soldat (réservé) à la 11^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; bon soldat, courageux et dévoué. A été blessé très grièvement le 24 avril 1918, au cours d'une violente attaque ennemie, devant Hangard-en-Santerre (Somme).

Bornet (Victorien), soldat territorial à la C. H. R. du 207^e rég. d'inf. ; soldat consciencieux et dévoué. Blessé très grièvement, le 25 mars 1918, en revenant d'accomplir une mission effectuée sous un violent bombardement.

Nos félicitations.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire

Malagnoux Joseph-Vincent : soldat d'une bravoure éprouvée. Au front depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par sa belle attitude au feu.

Tué glorieusement à son poste de combat le 29 avril 1917. A été cité.

Izorche Henri : tombé en plein assaut le 5 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, assurant par son sang répandu notre victoire. A été cité.

Boisse Léon-Noël : blessé grièvement à Beaurains (Pas-de-Calais), au poste d'honneur confié à sa garde. Mort des suites de ses blessures le 15 février 1915. A été cité.

Hilaire Pierre, sergent : tombé au champ d'honneur pour le salut de la patrie le 27 août 1914 à Raucourt (Ardennes). Mort en brave. A été cité.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Bernard Lacaze, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être déclaré grand admissible à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole nationale supérieure des Mines et à l'Ecole Centrale.

Nous adressons nos félicitations au brillant lauréat.

La misère des petits rentiers

On nous écrit :

Le Journal du Lot expose, sous la signature de M. François Bertier, la situation difficile des petits rentiers qui, ayant mis quelques économies de côté, les ont placées en vue d'assurer leurs moyens d'existence le jour où, trop âgés, ils ne pourraient demander à leur travail le quantum indispensable pour vivre.

Il cite ceux qui ont placé cet argent sur les fonds russes ou autres, dont les intérêts ne sont plus payés, mais auxquels l'Etat n'a pas donné sa garantie et qui, alléchés par le taux élevé du revenu ont eu l'imprévoyance de donner leur argent.

Que ne connaît-il la misère de ceux qui, sollicités par l'Etat, leur promettant une rente assurant leur tranquillité, ont confié leur argent à la Caisse des Retraites pour la Vieillesse.

Pendant que l'Etat reconnaissant que des retraités ne recevaient pas une annuité en rapport avec la valeur de leurs versements antérieurs, en a augmenté le chiffre, ceux qui confiants dans la probité de son Administration, lui ont apporté leurs versements en espèces sonnantes et trébuchantes, se voient payer leurs rentes en billets perdant les trois quarts de leur valeur nominale.

Bien plus, en cas de nécessité absolue, ils n'ont pas même le droit d'obtenir un prêt sur le trimestre en cours, cette faculté étant réservée exclusivement par le règlement d'Administration publique, aux porteurs de titres de retraites ou de pensions.

Et vous voulez, vous, Monsieur le Directeur de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, qui faites sans cesse une propagande en faveur de cette institution, qui, nous le reconnaissons, pourrait rendre les plus grands services, si elle était judicieusement administrée, que nous, victimes de votre imprévoyance, au moment où pour agir plus efficacement sur les naifs, vous faites annoncer un taux d'intérêt et de capitalisation aux versements plus que double de celui sous l'empire duquel nous avons versé, nous entraînons dans le gouffre de nouvelles victimes ?

Non, nous crierons casse-cou jusqu'au jour où, abjurant vos erreurs, vous aurez fait déposer par votre ministre, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi réparant l'injustice dont nous sommes victimes, à moins qu'un député ne s'en charge et que le Gouvernement se joigne à lui.

M. Mourrut inspecteur des P. T. T. à Cahors, vient d'être nommé à Paris extra-muros. Pendant son trop court séjour dans notre département ce fonctionnaire ennemi de la routine et des méthodes surannées s'était attaché à doter les services électriques dont il avait la charge de tous les progrès réalisés dans cette branche de l'exploitation. Il y était parvenu grâce à ses qualités d'initiative et à son activité.

Caractère droit, esprit large, nature bienveillante d'un commerce agréable avec tous ceux qui l'approchaient, toujours affable avec ses subordonnés dont il défendait volontiers les intérêts il avait su gagner l'estime de tous : aussi emporte-t-il les regrets unanimes d'un personnel qui a tenu lors de son départ à l'assurer de sa vive sympathie.

Mairie de Cahors

Avis aux Planteurs de tabac

Les textes en vigueur relatifs aux Commissions chargées du classement des tabacs indigènes stipulent que les listes des électeurs et la liste de présentation au Président du Tribunal seront mises à la disposition des planteurs dans les bureaux du contrôleur de culture de la circonscription du 20 au 30 août inclus, chaque jour non férié de 14 à 17 heures.

En conséquence les planteurs sont informés que le contrôleur recevra toutes réclamations dans son bureau aux dates et heures ci-dessus indiquées.

Les réclamations doivent être présentées par le planteur intéressé.

Question au ministre des régions libérées

M. Delmas, député, demande à M. le ministre des régions libérées s'il est normal qu'un vieillard de soixante-dix-neuf ans dont tout l'avoir assurant son existence consistait en immeubles entièrement détruits en 1915, deux fois évacué d'Albert (Somme), la deuxième fois en 1918, sans pouvoir emporter ni linge ni vêtements, n'ait encore pu obtenir aucune indemnité, soit à titre d'avance alimentaire, soit à titre de reconstitution de mobilier, la commission cantonale d'évaluation n'ayant d'ailleurs pas encore commencé ses travaux et les services de la préfecture laissant les demandes sans réponse.

Réponse. — Des instructions sont à l'étude en vue d'étendre le bénéfice des avances alimentaires à certaines catégories de sinistrés, qui ne peuvent reconstituer leurs exploitations. Quant aux avances pour reconstitution du mobilier personnel, elles sont délivrées aux sinistrés par les soins du préfet du département où le dommage a été subi, à qui les demandes doivent être adressées. Le taux de ces avances a été récemment porté au chiffre maximum de 2.000 fr. par chef de famille, plus 300 fr. par personne à sa charge. Une enquête est ouverte sur le cas signalé par l'honorable député.

Question au ministre des finances

M. le prince Joachim Murat, député, signale à M. le ministre des finances la situation lamentable faite aux commis auxiliaires des contributions directes, et demande pourquoi les commis auxiliaires des contributions directes attendent encore, depuis douze mois, l'augmentation de traitement qui leur avait été promise, ainsi que le rappel de cette augmentation qu'on leur fait toujours espérer comme très prochaine, mais qui n'est pas encore arrivée, tandis que dans toutes les classes de l'administration et jusques y compris leurs camarades titulaires, l'augmentation de traitement a été payée.

Réponse. — En même temps qu'elle ouvrait, au titre des frais de bureau des directeurs départementaux des contributions directes, les crédits nécessaires au relèvement des salaires des auxiliaires utilisés par ces chefs de service, la loi du 18 octobre 1919 disposait que l'attribution des diverses indemnités revenant aux fonctionnaires devrait être réglementée à l'avenir par décrets publiés au Journal officiel. En exécution des dispositions législatives ci-dessus rappelées, un décret du 2 mars 1920 (Journal officiel du 9 mars) a fixé dans leurs grandes lignes les conditions d'allocation de l'indemnité pour frais de bureau acquise aux directeurs, renvoyant à un arrêté ministériel le soin de préciser ces conditions. Cet arrêté étant intervenu le 12 juin dernier, les auxiliaires dont il s'agit se trouvent à l'heure actuelle avoir touché, avec rappel du 1^{er} juillet 1919, l'augmentation de salaire qui leur avait été promise.

Hyménée

Mardi a été célébré le mariage de Mlle Lescale, fille du sympathique vice-président du Conseil de préfecture avec M. Rives, agent commercial à Castres.

Nous offrons aux jeunes époux nos vœux de bonheur et de prospérité.

P. T. T.

M. Mourrut inspecteur des P. T. T. à Cahors, vient d'être nommé à Paris extra-muros. Pendant son trop court séjour dans notre département ce fonctionnaire ennemi de la routine et des méthodes surannées s'était attaché à doter les services électriques dont il avait la charge de tous les progrès réalisés dans cette branche de l'exploitation. Il y était parvenu grâce à ses qualités d'initiative et à son activité.

A l'ambassade allemande

C'est la Bochie ! Visiteurs, fonctionnaires aux lunettes d'or, les cheveux pompadés et poisseux ; saluts raides, à angle droit ! Téléphones à droite et à gauche ! Hallo ! verist da ! Ach ! ach ! sehr angenehm ! très agréable ! il est 9 h. et demie ; je prends mon numéro : 38 ! Un secrétaire me demande mes passeports, car ma fille m'accompagne. — Motif de votre voyage ? Etudes spéciales pour moi, et étude de la langue pour Mademoiselle. — Raisons insuffisantes ; impossible de vous accorder le visa. Mais... je le regrette, j'insiste et je demande à être conduit au Légationsrat. Me voici dans le salon du gros personnage, vite, on offre un fauteuil à ma fille ; force salutations épressées, je prends place. Le secrétaire expose l'affaire en 2 mots et se retire. Monsieur le Conseiller de légation m'adresse la parole en français et je lui réponds en allemand et l'explication se continue en allemand. « Comment ? Monsieur le Conseiller de légation, lui dis-je ! Étudier la langue du peuple allemand n'est pas un motif de raison suffisante ? » alors votre idiomie n'est plus digne qu'on s'en occupe. Ça le touche au vif. — « Vous voulez aller en Allemagne non occupée, à Stuttgart, de Berlin on ne m'autorisera pas à vous autoriser vu la situation économique du pays ! que ferions-nous avec cette affluence d'étrangers qui, étant donné le cours du change, y vivraient meilleur marché. »

Erreur, Monsieur le Conseiller de légation (ne jamais oublier le titre). Même en pays occupé, on demande à un étranger 30 marks, par jour et par personne, dans une pension de famille. Or, pour un de vous compatriotes, 30 marks c'est trente marks, et vous ne me ferez pas croire que, chez vous, un célibataire paie 900 marks par mois à l'hôtel. La discussion se prolonge, interrompue par des coups de téléphone, l'entrée de secrétaires gretchens blondes et gauches. M. le Conseiller de légation, fier d'étaler ses souliers vernis et ses bas de soie blancs, regretta de nouveau, *humainement* parlant, ce contre-temps ; il déclara finalement qu'il ne m'accordera le visa officiel que si « la haute direction de la ville de Stuttgart » m'envoie son agrément, me priant de le lui faire parvenir avec l'argent, 40 fr. par visa. Je me lève, on se lève, on nous salue en ouverture de compas, et « finita la comedia ». Et voilà des individus pour qui on a la complaisance la plus outrée !

Je file sur Commercy, où j'écris à Stuttgart. En attendant le repas, je revois une dernière fois mes parents maternels, les forêts et les prairies de la Meuse où je passais mes vacances ; j'essaie de revivre mon enfance ! Traversant la rue Carnot, je vois venir vers nous, tout ébahi, tout ému, un grand et beau garçon ! Un ancien élève ! le Quercy en Lorraine ! Ahurissement. C'est le jeune Conquet, de la rue St-Géry, receveur stagiaire de l'Enregistrement. Impossible de circuler sans être reconnu : je me ferai ténir.

Ant. CHERY.

Les trophées

Les 4 obusiers sont toujours sous la grue de la gare des marchandises. Le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre a, dit-on, invité le Commandant d'armes à prendre livraison de ces trophées.

A 21 h., départ du ballon « République » ; à 22 heures, grand bal de nuit, danses du grand-père et pas des patineurs, A minuit, réveil d'adieu.

De nombreuses attractions viendront rehausser l'éclat de ces fêtes : chevaux de bois, tourniquet, balançoires.

Duravel

Au Conseil municipal. — Dans sa séance de samedi soir, l'assemblée municipale a décidé de nommer un comité pour l'érection d'un monument aux morts de la grande guerre. Ce comité se composera des membres de l'assemblée municipale et de 12

On s'était lié, forcément, comme il arrive en villégiature. Des familles anglaises ou allemandes remplissaient l'hôtel : on n'y entendait que des syllabes étrangères : la musique des paroles françaises suffisait à rapprocher. La belle Simone fit les premières avances, car elle ne s'amusait guère. Son fils Edouard, qui avait à peu près l'âge de Juliette, devint bientôt l'ami, ou plutôt le vassal de celle-ci, très disposée à diriger tout un collège de petits garçons. M. Norans, lui, s'absentait souvent. Passionné de la montagne, il disparaissait pour un jour ou deux, et reprenait la figure brûlée ; il revenait de la Dent Blanche, du Gabelhorn, il revint même, une fois, du Cervin dont la pyramide dressée sur l'horizon de Zermatt hypnotise le regard. Puis, des jours durant, il ne bougeait plus. Il racontait ses campagnes avec la fausse modestie des alpinistes qui prennent un air entendu pour souligner la facilité de leurs expéditions, et il passait ainsi pour une manière de héros. Cependant il descendait parfois jusqu'à organiser de petites courses pour tout le monde, même pour les enfants : le Gornegrat sans se servir du chemin de fer électrique, le lac Noir, au pied du Cervin, le glacier de Findelen. Il préparait ses plans misérables. Par un nouveau snobisme, ces tâches de hâle qu'imprimait les coups de soleil, ces gerçures que le froid sculpte dans la peau, flattaient son visage au lieu de le ravager. Ainsi les jeunes filles al-

mandes admirèrent les balafres des coups de sabre qui zébraient les étudiants. Qu'il le cherchât ou non, il exerçait son douteux prestige. Mais Marc Romanay se souvenait à distance que la belle Simone, qu'on disait pourtant épouse de son mari, se montrait, de son côté, spécialement aimable, et déployait, pour lui, pour lui à n'en pas douter, toutes ses grâces savantes. Les manèges des femmes, il les connaissait si bien, et il les méprisait tant, bien qu'il s'y intéressât. Seule, Thérèse, que son mépris épargnait il ne l'eût pas soupçonnée, puisqu'elle lui devait tout.

Au retour d'une absence motivée par ses affaires qu'il ne pouvait laisser plus longtemps sans direction, — ce qui l'obligeait à de brèves fugues à Paris, — il avait eu l'ennui de retrouver Thérèse fatiguée, le teint bronzé, les jambes rompues. Elle s'excusait de n'avoir pu marcher à sa rencontre jusqu'à la station.

Mais d'où venez-vous donc ? lui avait-il réclamé.

Pièce de son exploit et un peu intimidée de sa mystérieuse audace, elle avait répondu, en rougissant sous le hâle :

— Du Breithorn : ce n'est pas rien.

Le Breithorn, bien qu'il dépasse quatre mille mètres d'altitude, est une course de dames. Elle est classique et sert à éprouver la résistance. On la fait de Riffelalp en deux étapes : on part l'après-midi pour aller coucher à la cabane de Théodule, et

très intéressants ont été émis sur la proposition de M. Gaston Davidou, qui a été élu président au conseil d'arrondissement et que nous résumons ci-dessous :

1. Vous que soient créés pour l'arrondissement de Gourdon un poste de professeur spécial d'agriculture et au besoin une école pratique d'agriculture.

2. Qu'un second service d'autobus soit créé en vue de faciliter les relations commerciales et agricoles de la région avec Gourdon qui en est le centre.

3. Que le départ des autobus soit sudoronné à l'arrivée des trains afin d'assurer un service plus régulier de la correspondance.

4. Que la Compagnie d'Orléans veuille bien, dans le plus bref délai possible, consentir à un arrêt en gare de Gourdon de l'express numéro 55, passant à cette gare à 19 h. 46.

5. Que les farines soient mises plus régulièrement à la disposition des communes et des boulangers et que la surveillance de ces farines soit plus active dans l'intérêt de la santé publique.

Nous regrettons de ne pouvoir donner, d'une façon complète, les divers considérants de ces vœux, qui en montrant toute l'utilité pour notre région.

Hors séance, le conseil d'arrondissement a émis le vœu suivant :

« Le conseil d'arrondissement adresse ses chaleureuses félicitations à M. Millebrand, président du conseil, pour l'admirable et patriotique énergie avec laquelle il défend les intérêts de la France et travaille à surmonter les innombrables difficultés nées de la guerre, et met en lui son entière confiance pour obtenir au rétablissement d'une paix féconde. »

Gramat

Les courses de chevaux. — Voici les résultats des courses de Gramat :

Première journée : 1^{er} Août

Prix du Conseil général (1.100 fr.) : 2.000 m. — 1^{er}, Ben-Maggag (L. Augé), à M. R. Lacarrière ; 2^e, Marquise (M. Laval), à M. E. Louis, 20 longueurs ; gagnant 7 fr. 50.

Prix des Haras (5.000 fr.) : 2.200 m. — 1^{er}, Diadème II (Nerdon) à M. D. Guertler ; 2^e, Pomme d'Amour (Augé), à Miss Cushing ; 3^e, Savoyard II (Tronqua), au baron de Palaminy, une encolure, 2 longueurs ; gagnant 9 fr.

Prix du Ségala (au trot monté, 500 fr.) : 3.000 m. — La Roquette (F. Revilla), à M. L. Fabré, fait walk-over.

Prix de la Société d'Encouragement (3.000 fr.) : 2.200 m. — Malakoff (Tronqua) à M. L. Gallier d'Auriac, fait walk-over.

Steeple-chase militaire 2^e série (1.150 fr.) : 3.500 m. — 1^{er}, Lidie, lieutenant d'Allens ; 2^e, Lorient, sous-lieutenant Mauruc ; 3^e, Filon II, lieutenant Augère ; 4^e, Fascination, lieutenant Laffargue ; 5^e, Bella, lieutenant Carmentier ; 6^e, Hidalgo, lieutenant Soulié, 1/2 longueur, 2 longueurs ; gagnant 10 fr. placés 21 et 9,50.

1^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (3.000 fr.) : 3.500 m. — 1^{er}, Sacré-Boche (Tronqua), à M. B. Gallier d'Auriac ; 2^e, Syncope, à M. G. Clavierie, 1/2 longueur ; gagnant 8 fr.

2^e journée des courses

Epreuve de circonscription de la Société sportive d'encouragement (1.000 fr.) : 1.000 m. — 1^{er}, La Roquette (Revilla), à M. L. Fabré ; 2^e, Marquise (M. Laval), à M. Louis, une longueur ; gagnant 7 fr.

Prix de la Prairie-Ben-Haggag (1.000 fr.) : 2.000 m. — Salamagnon, à M. Raymond Lacarrière, fait walk-over.

Prix des Remontes (au trot monté) : 500 fr. ; 2.800 m. — 1^{er}, Quayer (Laval), à J. Brousse ; 2^e, Plaisante (propriétaire), à M. F. Revilla, loin ; gagnant 6 fr.

Prix de la Société sportive d'encouragement (2.750 fr.) : 2.300 m. — 1^{er}, Albion (Couderc), à M. A. Fontan ; 2^e, Epantat (Isaac), au baron Gasquet ; 3^e, Clairvoyant (Bourdon), à M. E. Pousse, 1 encolure, 3 longueurs ; gagnant, 8 fr.

2^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (1.500 fr.) : 2.800 m. — 1^{er}, Folie (Salamagnon), à Miss Cushing ; Emulation II, au comte P. Niel (le propriétaire) 3 longueurs ; gagnant, 8 fr.

Gramat

Les courses de chevaux. — Voici les résultats des courses de Gramat :

Première journée : 1^{er} Août

Prix du Conseil général (1.100 fr.) : 2.000 m. — 1^{er}, Ben-Maggag (L. Augé), à M. R. Lacarrière ; 2^e, Marquise (M. Laval), à M. E. Louis, 20 longueurs ; gagnant 7 fr. 50.

Prix des Haras (5.000 fr.) : 2.200 m. — 1^{er}, Diadème II (Nerdon) à M. D. Guertler ; 2^e, Pomme d'Amour (Augé), à Miss Cushing ; 3^e, Savoyard II (Tronqua), au baron de Palaminy, une encolure, 2 longueurs ; gagnant 9 fr.

Prix du Ségala (au trot monté, 500 fr.) : 3.000 m. — La Roquette (F. Revilla), à M. L. Fabré, fait walk-over.

Prix de la Société d'Encouragement (3.000 fr.) : 2.200 m. — Malakoff (Tronqua) à M. L. Gallier d'Auriac, fait walk-over.

Steeple-chase militaire 2^e série (1.150 fr.) : 3.500 m. — 1^{er}, Lidie, lieutenant d'Allens ; 2^e, Lorient, sous-lieutenant Mauruc ; 3^e, Filon II, lieutenant Augère ; 4^e, Fascination, lieutenant Laffargue ; 5^e, Bella, lieutenant Carmentier ; 6^e, Hidalgo, lieutenant Soulié, 1/2 longueur, 2 longueurs ; gagnant 10 fr. placés 21 et 9,50.

1^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (3.000 fr.) : 3.500 m. — 1^{er}, Sacré-Boche (Tronqua), à M. B. Gallier d'Auriac ; 2^e, Syncope, à M. G. Clavierie, 1/2 longueur ; gagnant 8 fr.

2^e journée des courses

Epreuve de circonscription de la Société sportive d'encouragement (1.000 fr.) : 1.000 m. — 1^{er}, La Roquette (Revilla), à M. L. Fabré ; 2^e, Marquise (M. Laval), à M. Louis, une longueur ; gagnant 7 fr.

Prix de la Prairie-Ben-Haggag (1.000 fr.) : 2.000 m. — Salamagnon, à M. Raymond Lacarrière, fait walk-over.

Prix des Remontes (au trot monté) : 500 fr. ; 2.800 m. — 1^{er}, Quayer (Laval), à J. Brousse ; 2^e, Plaisante (propriétaire), à M. F. Revilla, loin ; gagnant 6 fr.

Prix de la Société sportive d'encouragement (2.750 fr.) : 2.300 m. — 1^{er}, Albion (Couderc), à M. A. Fontan ; 2^e, Epantat (Isaac), au baron Gasquet ; 3^e, Clairvoyant (Bourdon), à M. E. Pousse, 1 encolure, 3 longueurs ; gagnant, 8 fr.

2^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (1.500 fr.) : 2.800 m. — 1^{er}, Folie (Salamagnon), à Miss Cushing ; Emulation II, au comte P. Niel (le propriétaire) 3 longueurs ; gagnant, 8 fr.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 août 1920.

Le marché, ferme au début, s'alourdit en clôture sur la gravité des nouvelles qui parviennent du front russo-polonais. Le Stock exchange semble mal disposé également par les nouvelles de la politique internationale.

Les changes continuent à se tendre sérieusement et particulièrement le dollar, ce qui donne un certain soutien aux valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3/0 qui revient à 57,50. Crédit National anc. 491,50, nouv. 488.

Banques françaises irrégulières : Paris 4.679, Union Parisienne 1.280, Lyonnais 1.663.

Navigations fermes : Transatlantique 453, Maritime et Commerciale de France en nouvelle avance à 1.390, Affréteurs Réunis 945, Maritime Française 745, Maritime du Pacifique en progrès à 650.

Industrielles russes lourdes : Naphte 530, Bakou 3.680, Lianosoff 555, Platine 736.

Le marché, ferme au début, s'alourdit en clôture sur la gravité des nouvelles qui parviennent du front russo-polonais. Le Stock exchange semble mal disposé également par les nouvelles de la politique internationale.

Les changes continuent à se tendre sérieusement et particulièrement le dollar, ce qui donne un certain soutien aux valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3/0 qui revient à 57,50. Crédit National anc. 491,50, nouv. 488.

Banques françaises irrégulières : Paris 4.679, Union Parisienne 1.280, Lyonnais 1.663.

Navigations fermes : Transatlantique 453, Maritime et Commerciale de France en nouvelle avance à 1.390, Affréteurs Réunis 945, Maritime Française 745, Maritime du Pacifique en progrès à 650.

Industrielles russes lourdes : Naphte 530, Bakou 3.680, Lianosoff 555, Platine 736.

Le marché, ferme au début, s'alourdit en clôture sur la gravité des nouvelles qui parviennent du front russo-polonais. Le Stock exchange semble mal disposé également par les nouvelles de la politique internationale.

Les changes continuent à se tendre sérieusement et particulièrement le dollar, ce qui donne un certain soutien aux valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3/0 qui revient à 57,50. Crédit National anc. 491,50, nouv. 488.

Banques françaises irrégulières : Paris 4.679, Union Parisienne 1.280, Lyonnais 1.663.

Navigations fermes : Transatlantique 453, Maritime et Commerciale de France en nouvelle avance à 1.390, Affréteurs Réunis 945, Maritime Française 745, Maritime du Pacifique en progrès à 650.

Industrielles russes lourdes : Naphte 530, Bakou 3.680, Lianosoff 555, Platine 736.

Le marché, ferme au début, s'alourdit en clôture sur la gravité des nouvelles qui parviennent du front russo-polonais. Le Stock exchange semble mal disposé également par les nouvelles de la politique internationale.

Les changes continuent à se tendre sérieusement et particulièrement le dollar, ce qui donne un certain soutien aux valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3/0 qui revient à 57,50. Crédit National anc. 491,50, nouv. 488.

Banques françaises irrégulières : Paris 4.679, Union Parisienne 1.280, Lyonnais 1.663.

Navigations fermes : Transatlantique 453, Maritime et Commerciale de France en nouvelle avance à 1.390, Affréteurs Réunis 945, Maritime Française 745, Maritime du Pacifique en progrès à 650.

Industrielles russes lourdes : Naphte 530, Bakou 3.680, Lianosoff 555, Platine 736.

Le marché, ferme au début, s'alourdit en clôture sur la gravité des nouvelles qui parviennent du front russo-polonais. Le Stock exchange semble mal disposé également par les nouvelles de la politique internationale.

Les changes continuent à se tendre sérieusement et particulièrement le dollar, ce qui donne un certain soutien aux valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes, sauf le 3/0 qui revient à 57,50. Crédit National anc. 491,50, nouv. 488.

Banques françaises irrégulières : Paris 4.679, Union Parisienne 1.280, Lyonnais 1.663.

Cuprifères résistantes : Rio 1.860, Tanganyika 113.

Pétrolières irrégulières : Royal Dutch 30.200, Shell 372, Eagle lourde à 547.

Diamantifères fermes au début sont réalisées en clôture, de Beers 1.060 et 1.033.

Mines d'or fermes : Goldfields 79,25, Rand Mines 159, Crown Mines 140, Central Mining 460.

Le blocus de la Russie

De Paris : Le « New-York Herald » déclare que si la situation de la Pologne empire, les croiseurs anglais collaboreront au blocus de la Russie et de l'Allemagne.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

De Bâle : L'ordre de commencer les transports des troupes alliées à travers la Bavière et la Bohême aurait été donné. Les autorités bavaroises déclarent que la population s'opposera à ces transports.

Gessler se rend en Prusse orientale

De Bâle : On mande de Berlin que le ministre du Reichswehr, Gessler, a quitté Berlin pour se rendre en Prusse Orientale.

Le transport des troupes alliées en Pologne

A vendre Etude d'huissier, dans ville 15.000 hab. chef-lieu de département, Cour d'Agen.

S'adresser à M. DELFAU à Lauzès (Lot).

On demande Un apprenti cuisinier pour hôtel dans une ville de la région. Bonnes conditions.

S'adresser au Bureau du Journal.

MACHINES A BOIS

J. GOGUEZ Fils

77, Quai de la Marne, Joinville-le-Pont

Achats de tous matériels de scieries

Représentants bien introduits dans Usine métallurgique pour placement Machines Outils et fournitures industrielles sont demandés C^o Manufacturière Seine-et-Oise, 69, Rue d'Amsterdam, PARIS.

Fils en acier extra-doux, recuits pour Ligatures, de 2,2 m/m (no 14). Quantités importantes disponibles, prix modérés. Aug. HEINTZ, 30, Bd Henri IV, PARIS.

ETUDE de M^r Pierre DESPRATS

Licencié en Droit AVOUÉ A CAHORS Rue du Portail-Alban, N° 10

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 11 février 1914)

EXTRAIT

d'un jugement de divorce

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors, le douze mai mil neuf cent quatorze, enregistré.

Entre Madame Cécile CALVET, épouse de Monsieur Joseph VALET, ancien coiffeur à Cahors, la dite dame demeurant à Cahors, 21, Boulevard Gambetta,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les dits époux au profit de la femme et aux torts et griefs du mari qui a été condamné aux dépens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, constitué par la demanderesse.

Signé : DESPRATS.

ETUDE de M^r Pierre DESPRATS

Licencié en Droit AVOUÉ A CAHORS Rue du Portail-Alban, N° 10

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 10 décembre 1913)

EXTRAIT

d'un jugement de divorce

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-six mai mil neuf cent quatorze, enregistré.

Entre Madame Marie-Madeleine CAILLOU, ménagère, épouse de Monsieur Léon-Joseph ROQUES, sans domicile ni résidence connus, la dite dame demeurant à Montcuq,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les dits époux au profit de la femme et aux torts et griefs du mari qui a été condamné aux dépens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, constitué par la demanderesse.

Signé : DESPRATS.

Imprimerie COUJANT (personnel intéressé).

Le gérant : B. ALIBERT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 9

La neige sur les pas

DE Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

III

Revenu à Paris, il l'avait perdu de vue, quand il avait appris son mariage avec la belle Simone Méris à qui, longtemps, dans le monde, on l'avait lui-même fiancé parce qu'elle l'eût souhaité, par ambition sans doute plus que par sentiment : c'était une de ces jeunes filles à la mode dont les magazines donnent le portrait, car elles font partie des mille charmes de la grande ville. Mariée, elle avait continué de briller. On la citait pour son esprit, pour ses toilettes dont on s'étonnait, car on savait au ménage une fortune restreinte, mais on ne parlait pas d'elle autrement. Ne l'avait-il pas rencontrée, admirée, presque regrettée ? Et, en débarquant à Riffelalp, n'avait-il pas ressenti une sorte de gêne en la voyant parée de tous ses artifices tandis que Thérèse, dans son costume de voyage, effacée, les traits tristes, dépourvue de coquetterie, paraissait une si chétive rivale ?

On s'était lié, forcément, comme il arrive en villégiature. Des familles anglaises ou allemandes remplissaient l'hôtel : on n'y entendait que des syllabes étrangères : la musique des paroles françaises suffisait à rapprocher. La belle Simone fit les premières avances, car elle ne s'amusait guère. Son fils Edouard, qui avait à peu près l'âge de Juliette, devint bientôt l'ami, ou plutôt le vassal de celle-ci, très disposée à diriger tout un collège de petits garçons. M. Norans, lui, s'absentait souvent. Passionné de la montagne, il disparaissait pour un jour ou deux, et reprenait la figure brûlée ; il revenait de la Dent Blanche, du Gabelhorn, il revint même, une fois, du Cervin dont